Parlement jurassien
Groupe PDC-JDC

Question écrite n° 2791

Utilisation rationnelle du sol et développement économique

Le projet de manufacture Cartier à Glovelier a fait l'objet d'une opposition de la Chambre jurassienne d'agriculture (CJA) qui déplorait une utilisation démesurée du sol.

Les contacts entre les 2 parties, ouvertes au dialogue, ont permis d'arriver rapidement à un accord, l'entreprise ayant accepté de limiter l'impact de son projet sur le sol en le modifiant.

De manière plus générale se pose la question des indices d'utilisation du sol et leur respect, dans les projets de développement économique de notre région. Notre sol n'est pas inépuisable et représente un outil de travail indispensable des agriculteurs dans un canton rural comme le nôtre ainsi qu'un élément déterminant de la qualité de vie dans notre canton. Il est ainsi primordial de concilier de manière intelligente préservation du sol et développement économique.

Notre canton souffre d'un important retard dans son développement économique et d'une faible densité de population. Mais seule une gestion rigoureuse et respectueuse de l'utilisation du sol permettra de combler ce retard, dans l'intérêt de chacun.

Ainsi, nous demandons au Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

- Où en est l'intégration d'un indice minimal d'utilisation du sol par les communes dans leurs plans d'aménagement local pour l'ensemble des zones constructibles ? (motion 1057 acceptée le 27 mars 2013)

- Est-ce que l'administration cantonale et les communes sont sensibilisées au critère de l'indice minimal d'utilisation du sol dans le traitement des demandes de permis, afin de limiter l'impact des nouveaux projets sur l'utilisation du sol ?

- Comment le canton entend-il forcer la construction sur plusieurs étages ? Par construction par étage, on peut intégrer le parking sur l'emprise constructible, plusieurs étages de places de travail, ou par exemple encore la création d'appartements sur des surfaces commerciales voir industrielle. Ceci devrait devenir la norme...

Nous remercions le gouvernement pour sa réponse.

Le 23 mars 2016

pour le groupe PDC

Noel Sauey